

COMMUNIQUE DE PRESSE DE SAMIA GHALI

Sénatrice des Bouches-du-Rhône

Conflit SNCM : Le temps des décisions est venu. Le Gouvernement doit tenir ses engagements avec la commande des 4 nouveaux navires aux Chantiers navals de Saint-Nazaire.

Voilà maintenant 10 jours que les salariés de la SNCM sont en grève à Marseille et en Corse pour que soient exclusivement respectés les engagements industriels et sociaux pris au nom du Gouvernement par Frédéric CUVILLIER, Secrétaire d'Etat aux Transports, à la mer et à la Pêche.

Je suis en contact permanent depuis plusieurs mois, avec la délégation des représentants syndicaux de la SNCM actuellement en grève.

Les salariés ont participé fortement à l'effort collectif de redressement de la SNCM. Aujourd'hui le temps des décisions est venu. Les solutions sont là. Il appartient au Gouvernement de les mettre en œuvre.

La commande des 4 navires écologiques de grande capacité est indispensable pour pérenniser la plus importante compagnie maritime française en Méditerranée. Son montage financier est en passe d'être élaboré par la CDC et la BPI. Pour finaliser cette perspective, le Gouvernement a chargé Monsieur BELLIER d'une mission à la SNCM et a confié le soin à Monsieur GALLOIS, d'engager immédiatement une réflexion pour contribuer au renouvellement de toute la flotte maritime française, ce dont je me félicite.

Pour autant, rien n'est acquis aujourd'hui. La délégation de service public qui permet d'assurer la continuité territoriale entre le continent et la Corse, est menacée et l'entreprise est en grand danger. Je rappelle par ailleurs qu'outre les grands enjeux économiques ce sont près de 4000 familles qui sont concernées par l'avenir de la SNCM en Corse et sur le continent, si l'on prend en compte les emplois indirects.

Je demande donc solennellement au Premier Ministre, Manuel VALLS, à Ségolène ROYAL, Ministre de L'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie et à Arnaud MONTEBOURG, Ministre de l'Economie et du redressement Productif :

- De permettre, sans délais, la signature de cette commande de 4 navires (2 fermes et 2 en options) écologiques et à nouvelle propulsion énergétique aux chantiers navals de St NAZAIRE, conformément à la lettre d'intention signée entre la SNCM et STX France, le 31 mars dernier.
- De solliciter les grandes entreprises industrielles françaises telles qu'EDF, GDF ou ALSTHOM qui ont un intérêt stratégique à agir, pour être l'investisseur aux côtés de la CDC et de la BPI dans la société qui sera propriétaire des navires.

Rien ne saurait justifier un nouveau retard sauf à considérer que le sort de la SNCM est conditionné par d'autres enjeux que nous ignorons, au détriment de l'intérêt général.

Marseille, le 3 juillet 2014